

Le mercredi 13 novembre 2019, l'Assemblée nationale a adopté la loi de finances rectificative, gestion 2019. Ce collectif budgétaire permet de modifier, de manière significative, les dispositions de la loi de finances initiale (LFI) concernant notamment le plafond des dépenses du budget de l'Etat et les données générales de l'équilibre budgétaire. Le budget rectifié, gestion 2019, est désormais de 1381,8 milliards FCFA.

Cette loi rectificative, visant à s'ajuster avec les nouvelles orientations de politique économique et budgétaire, vient aussi en réponse à la nouvelle conjoncture économique mondiale. On note ainsi des recettes en baisse de 2% par rapport à la LFI, pour s'affaïsser à 864,2 milliards FCFA, alors que les prévisions de dépenses budgétaires grimpent de 40,8 milliards, soit une hausse de 4,6%.

Cette hausse des dépenses est attribuable, notamment aux nouveaux besoins tels que les préparatifs des présidentielles de 2020, les préparatifs de l'équipe nationale de football pour les éliminatoires de la Can Cameroun 2021 et de la Coupe du monde Qatar 2022, les exigences en matière sécuritaire, et surtout la mise en œuvre de la politique de décentralisation, à l'issue des élections communales du 30 juin 2019.

L'adoption de ce nouveau budget par les parlementaires s'est faite en présence de Sani YAYA, ministre de l'économie et des finances, venu défendre le projet devant l'Assemblée. Ce dernier a, ainsi, assuré au pouvoir législatif que *« ces moyens seront rationnellement utilisés dans le respect des procédures budgétaires en vigueur en matière d'exécution des dépenses, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. »* A ce titre, le ministre a rappelé l'engagement du gouvernement à poursuivre les réformes en vue de stabiliser le cadre macro-économique et assainir les finances publiques.

Par ailleurs, le ministre Sani YAYA a souligné que la tendance baissière du niveau de la dette reste solide. En effet, la dette publique est descendue à 68% du PIB, à la fin du mois de septembre 2019 et l'objectif est de maintenir le cap et de rester en dessous de la barre des 70% admise dans l'UEMOA. [Lire l'allocation du ministre des finances au parlement](#) .